

IOTC-2016-CoC13-CR02 Rev1 [F] Rapport d'application de la CTOI pour : Belize

Rapport daté du : 16/04/2016

NTO	Source	Informations requises	Échéance/	État précédent ¹		État actuel			D 11 CDC
N°			Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	Remarques de la CPC
1. O	bligations de m	ise en œuvre					•		
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16/03/2016)	L	С	N/C	N/C	Aucun RMO reçu.	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	29/02/2016	С	С	N/C	N/C	Aucun QA reçu.	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	09/11/2015	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun RN reçu.	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16/03/2016	C	C	N/C	N/C	Aucune réponse à la LC reçue.	
2. St	tandards de ges	tion							
		Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²		С	С	N/A	N/A		
		Marquage des navires ²	15/02/2016	C	C	N/A	N/A		
		Marquage des engins ²		C	C	N/A	N/A		
0.1	D/ 15/04	Marquage des DCP		C	C	N/A	N/A		
2.1.	Rés. 15/04	Fiches de pêche à bord ²		C	C	N/A	N/A		
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale		С	С	N/A	N/A		
		Numéro OMI pour les navires éligibles	01/01/2016			N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	15/02/2016	L	C	N/A	N/A		
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	16/03/2016	С	С	N/A	N/A		
		Plan de gestion des DCP	31/12/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.4.	Rés. 15/08	Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16/03/2016			N/A	N/A		
2.5.	Rés. 15/07	Interdiction des sources de lumière artificielles sur les DCP	Pour PS 10/09/2015			N/A	N/A		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	L	С	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	С	С	С	С	Reçu le 12.07.13 (2 ^{ème} mise à jour).	
3.3.	Rés. 12/11				C	apacité de référ	ence		

¹ C = conforme; N/C= non conforme; N/A = non applicable; P/C = partiellement conforme; L = en retard; CQ = Questionnaire d'application; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.
³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	C	Informations requises	Échéance/	État préc	édent ¹	État ac	ctuel	Observations	Domonous de la CDC	
1	Source	-		Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		Remarques de la CPC
		thons tropica		Au	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ciblant les thons tropicaux en 2006.	
		Liste des navires ³ pêchant SW et ALB en 2007		31/12/2009	С	С	C	С	Reçu le 12.03.08.	
3.4.			vires autorisés (24 m ngueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire de 24 mètres de	
3.5.	Rés. 15/04	de 24 m LH7 ZEE de leur	vires autorisés (moins Γ, opérant hors de la état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	longueur hors-tout ou plus sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
3.6.		autorisés dan		15/02	N/A	N/A	N/A	N/A		
3.7.	Rés. 14/05		vires étrangers e licence a été refusée	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire < 24 m opérant en-dehors de la ZEE. Aucun navire sur le Registre	
3.8.	Res. 14/03	d'accès	sur les accords	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	CTOI des navires autorisés.	
3.9.		l'État côtier	êche officielle de	14/01/2014	N/A	N/A	N/A	N/A		
4. S	ystème de surve									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer		Depuis le 01/07/2007	С	С	С	С	SSN adopté en 2008. Référence juridique : Circulaire sur les navires de pêche FVC-08/06.	
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN		30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport SSN obligatoire non fourni. Avait 4 navires actifs en 2014.	
5. St	atistiques oblig	gatoires – CPC	État du pavillon					•		
							aptures nomina		,	
		• Pêcheries		30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
5.1.		• Pêcheries GN	de surface : PS, BB,	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.	
		• LL	Provisoires	30.06	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
	<u> </u>	• EE	Finales	30.12	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
			A . * >	20/06	27/4	27/4	Prises et effor		Law to the control	
	D' 15/02	Pêcheries		30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
5.2.	Rés. 15/02 & 15/05	Pêcheries GN			N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.	
		• LL	Provisoires	30.06	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
<u></u>			Finales	30.12	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		DA 1	70.1		NI/A		réquences de ta		Mart was an Etat altimate to CTOL	
		Pêcheries côtières		30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
5.3.		Pêcheries GN	de surface PS, BB,	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN en activité en 2014.	
		• LL	Provisoires	30.06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
			Finales	30.12	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	

> 10	G		Échéance/	État pré	cédent ¹	État a	ctuel		D 11 CDC			
N°	Source	Informations requises	Remarques	Ponctualité		Ponctualité	Contenu	Observations	Remarques de la CPC			
			•	Di	spositifs de	concentration d	le poissons (DCP)	•			
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A					
5.4.		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire sur le Registre des navires autorisés.				
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A					
6. S	tatistiques oblig	atoires – CPC État côtier										
		Prises et effort										
6.1.	Rés. 15/01	• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/A	N/A							
		• LL Provisoires	30.06	N/A	N/A							
		Finales	30.12	N/A	N/A							
7. N	Iise en place de	mesures d'atténuation et prises ac	ccessoires d'espèce	s hors du man	dat de la C	ГОІ						
		Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30/06	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.				
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30/06	C	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.				
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30/06	С	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.				
7.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidæ</i>	Depuis le 07/07/2010	С	С	С	С	Interdites depuis 2013; Référence juridique: Circulaire sur les navires de pêche: FVC-007/2013.				
7.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (Carcharhinus longimanus)	Depuis le 14/08/2013	С	С	С	С	Interdites depuis 2013 ; Référence juridique : Circulaire sur les navires de pêche : FVC-09-2011.				
7.4.		Rapport sur les tortues marines ²	16/03/2016	С	С	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.				
7.5.	Rés. 12/04	Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	С	С	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.				
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur opérant dans l'océan Indien.				
7.7.		Rapport sur les oiseaux de mer ²	16/03/2016	С	С	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.				
7.8.	Rés. 12/06	Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	С	С	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre CTOI des navires autorisés.				
7.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.				
1.9.	Nes. 15/04	Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur sur le Registre des navires autorisés				
7.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.				
7.10.	Kes. 15/03	Cas d'encerclement d'un requinbaleine	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur sur le Registre des navires autorisés				
8. N	avires illicites n	on déclarés, non réglementés (INI	N)									
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07/03/2016)	С	С	С	С	Aucun navire inscrit sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.				

> 10	a		Échéance/	État préc	eédent ¹	État ac	ctuel		Remarques de la CPC
N°	Source	Informations requises	Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16/03/2016	С	С	С	С	Aucun ressortissant à bord de navires inscrits sur la Liste CTOI des navires INN en 2015.	
9. T	ransbordement								
9.1.		Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	16/03/2016	N/C	N/C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire sur le Registre	
9.3.	Rés. 14/06	Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A	des navires autorisés.	
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	26/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.5.		Paiement contribution PRO	17/08/2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
10. O	bservateurs								
10.1.		Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16/03/2016	С	N/C	N/C	N/C	4 palangriers en activité en 2014 ; aucune information fournie.	
10.2.	D (= 11/04	• 5% obligatoire, en mer (≥24m)²	Depuis le 01/07/2010	С	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.3.	Rés. 11/04	• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire < 24 m sur le Registre des navires autorisés.	
10.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	С	N/C	N/C	N/C	Aucun rapport d'observateurs fourni.	
	rogramme de d	ocument statistique							
11.1.		Rapport 1 ^{er} semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de BET.	
11.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.3.	Rés. 01/06	Rapport annuel ²	16/03/2016	С	С	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	С	C	С	С	Dernière mise à jour : 04.12.13	
	spections au po		01/0=	21/1	3.7/4	> T / A	21/1		
12.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A		
12.2.		Liste des ports désignés	A 21/12/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
12.3. 12.4.		Autorité compétente désignée	Au 31/12/10	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A		
12.4.	Rés. 10/11	Périodes de notification préalable Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/A	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	N'est pas un État côtier de la CTOI.	
12.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis	N/A	N/A	N/A	N/A		
12.7.		Refus de demande d'entrée au port	01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

N°	Source	Informations requises	Échéance/	État précédent ¹		État actuel		Observations	Domonouse de la CDC
111			Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	Remarques de la CPC
13. M	13. Mesures relatives aux marchés								
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et des espèces apparentées	16/03/2016	С	С	N/A	N/A	N'est pas un État du port de la CTOI.	

<u>Commentaires sur le niveau d'application par le Belize des mesures de conservation et de</u> gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA12 en 2015.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par le Belize des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 12^{ème} session en 2015, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis au Belize par le président de la Commission dans un courrier daté du 1^{er} mai 2015.

Problèmes de conformité

- N'a pas déclaré les captures nominales aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
- N'a pas déclaré les prises-et-effort aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
- N'a pas déclaré les fréquences de tailles aux normes de la CTOI pour les pêcheries palangrières, comme requis par la Résolution 10/02.
- N'a pas déclaré les captures nominales pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
- N'a pas déclaré les prises-et-effort pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
- N'a pas déclaré les fréquences de tailles pour les requins aux normes de la CTOI (par espèce) comme requis par la Résolution 05/05.
- N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements réalisés dans les ports étrangers comme requis par la Résolution 14/06.
- N'a pas mis en place un mécanisme d'observateurs, comme requis par la Résolution 11/04.
- N'a pas fourni son rapport scientifique national obligatoire, comme requis par le Comité scientifique.
- N'a pas fourni son rapport SSN obligatoire sur la mise en œuvre, comme requis par la Résolution 06/03.

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de la part du Belize.

<u>Problèmes actuels concernant le niveau d'application par le Belize des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés pour discussion lors du CdA13 en 2016.</u>

Après examen du Rapport d'application 2016 du Belize, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non-conformité suivants, pour discussion.

Problèmes de conformité	État actuel (2015)	État précédent (2014)
• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Belize.		
• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et		
renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission.		